avec rapporté de Charleroi. Chez Madeleine Bondues vous avez tiré quatre fois. Chez Dhulst vous tirez cinq fois. Comment expliquez-vous ces neuf balles? Vous ne soutenez pas que c'est Godefroy qui a rechargé pour vous procurer des munitions, de quoi le connaître. Cependant Godefroy vous avait désarmé, lui. Quand vous le poursuiviez, s'il s'était retourné et vous avait brûlé la cervelle, il se trouvait en état de légitime défense. Enfin vous dites que vous avez tiré par peur? — R. : Je n'avais pas l'intention de le tuer.

D. : Tirer sur un homme par terre sans intention de le tuer, il faut beaucoup d'adresse.

Les témoins déposent

M. Laché et M. Prud'homme, commissaires de police à Roubaix, ont été cités tous deux à l'audience. C'est M. Laché qui dépose le premier. Il raconte la scène du 24 octobre 1908. Degeyter était accompagné de Deanoulez lorsqu'il arriva chez Madeleine Bondues, rue Blanchemaille. Il demanda immédiatement si Godefroy n'était pas venu. La cabaretière répondit qu'elle ne le connaissait pas.

Madeleine Bondues a fait constater au témoin la blessure qu'elle portait à la main droite.

M. Laché dit que l'accusé a mauvaise réputation. Seulement il faut savoir qu'il fut abandonné de bonne heure. Il fréquente de mauvais sujets qui l'excitèrent au mal.

D. : Cependant son père lui a écrit depuis sa détention; il lui donne de très bons conseils. — R. : Son père ne s'est jamais occupé de lui.

Le témoin ajoute que « Marie-Louise » est calme quand il n'a pas bu. S'il est ivre, les repris de justice qu'il fréquente en profitent pour l'exciter.

M. Prudhomme a fait l'enquête sur la seconde scène, celle qui s'est passée au cabaret Dhulst. Quand je suis arrivé, dit-il, Godefroy était aux mains du docteur Bôle. Il me conta que Marie-Louise l'avait blessé, parce qu'il y avait entre eux une rivalité à propos d'une femme. Je les ai confrontés, Godefroy ne dit plus rien, sa blessure l'empêchait du reste de parler. Quant à Degeyter, il déclara qu'il s'était vengé.

Le témoin donne sur la conduite de l'accusé les mêmes renseignements que son collègue M. Laché.

M. *Jean Deneoulez*, 39 ans, cabaretier, rue Blanchemaille, a eu jadis Degeyter comme locataire. Il le rencontra à son retour de Charleroi et se rendit avec lui chez Madeleine Bondues. Marie-Louise lui déclara que Godefroy le cherchait pour lui faire son affaire. On le lui avait dit, mais il était armé et bien résolu à attaquer le premier.

Le témoin affirme que Godefroy en entrant dans l'estaminet n'a pas dit un mot. Degeyter a tiré aussitôt sur lui.

M. le Président à l'accusé : On vous avait prévenu, dites-vous, que Godefroy vous cherchait pour vous tuer. Qui vous avait prévenu? — R. : Ce n'est pas la peine de les nommer. Il arriverait de nouvelles bagarres et d'ailleurs si je les faisais venir ici, ils ne diraient rien devant vous.

M. le Président au témoin : Godefroy n'a-t-il pas dit : « Te voilà, je t'ai? » — R. : Je n'ai rien entendu.

L'accusé ajoute : Si je suis ici, c'est Godefroy qui m'y a poussé par ses violences.

Henri Godefroy est le quatrième témoin. Il raconte que peu de jours après sa libération, le 24 octobre, il entra par hasard chez Madeleine Bondues, à la suite d'un nommé Tournemine. Il ne savait pas que Degeyter s'y trouvait. A peine étais-je entré, dit-il, il a tiré quatre balles sur moi. Je l'ai désarmé et je me suis enfui.

D. : Vous êtes moins fort que lui. — R. : Je l'ai cependant très bien désarmé, pas vrai, Marie-Louise?

D. : Avez-vous tiré? — R. : Ça non, M. le président, on ne pourra jamais me le reprocher.

D. : Que s'est-il passé à l'estaminet Dhulst?. — R. : J'ai dit au cabaretier : Sauve-moi, s'il vous plaît, mettez ce revolver de côté. Marie-Louise est arrivé. Il m'a terrassé, désarmé et a tiré sur moi. J'ai reçu une balle au front et une dans la joue gauche. J'étais sur la table, il me tenait par le cou.

D. : Combien de fois a-t-il tiré? — R. : Je ne pourrais pas le dire.

M. le président lit la déposition de feu M. le docteur Bôle. Godefroy a été blessé à bout portant. Des grains de poudre se sont incrustés dans sa joue. Une balle s'est logée dans le maxillaire gauche, une autre l'a atteint à la lèvre inférieure, une au front et une au cou. Cinq balles ont été tirées; trois ont affleuré la victime et deux ont pénétré à peu de profondeur. Il n'y a eu aucun organe vital atteint.

Le président au témoin : Ce n'est pas vous qui avez rechargé le revolver, n'est-ce pas? — R. : Non, je ne lui en veux pas, mais je n'avais pas de balles. Si je lui en avais voulu, je l'aurais tué à la porte de l'estaminet Bondues. Et puis, tenez, le plus grand plaisir que vous pouvez me faire, c'est d'acquitter mon camarade Degeyter. Je ne lui en veux pas du tout.

Le président : Voilà un second aveu dans la cause. Cessez cette comédie, nous savons qui vous êtes.

R. : Si je l'ai frappé un jour, c'est parce qu'il m'avait bousculé. Il m'avait vu en compagnie de sa bonne amie.

D. : Vous avez dit que vous vouliez le tuer. — R. : Demandez-lui qui lui a fait croire cela. S'il est franc, qu'il le dise.

L'accusé : Si j'indiquais celui qui m'a averti, il n'oserait plus parler.

Edouard Tournemine, 28 ans, frappeur à Roubaix, déclare qu'il a entendu Godefroy dire à Degeyter : Te voilà, j'tai.

Madeleine Bondues, 28 ans, ancienne cabaretière, est entendue ensuite. Le président lui demande pourquoi on appelle l'accusé « Marie-Louise ».

— C'est un nom joli, dit-elle. Et de son banc, le témoin Deanoulez ajoute : C'est parce qu'étant jeune il avait l'air d'une petite fille. (Rires.)

Madeleine Bondues raconte à son tour la scène sanglante. En entrant, Godefroy dit : « Tiens, t'es là, Marie-Louise. »

D. : Il n'a pas dit : J'tai. — R. : Non. Godefroy n'avait pas l'air menaçant.

Le témoin déclare, en montrant la main droite, qu'elle est affligée pour le restant de ses jours.

Le dernier témoin est J.-B. Dhulst, cabaretier, rue Saint-Joseph. Il s'est sauvé dans la rue lorsque Degeyter est tiré un premier coup de revolver sur Godefroy. Après avoir appelé au secours, il rentra chez lui. A ce moment, Degeyter frappait le revolver sur la table. Godefroy était par terre, comme mort. L'agresseur dit alors : Ah! t'as dit que t'm'allais tuer, tu fais le mort, tu fais bien. Et aussitôt, il se remit à tirer à bout portant.

Le président à l'accusé : Eh bien Degeyter, vous entendez; vous avez fait sortir les douilles du revolver pour recharger. On en a retrouvé cinq vides et une pleine.

L'accusé ne répond pas.

D. : A quel moment avez-vous vidé les douilles? — R. : Je ne saurais pas le dire.

Le réquisitoire

Après une suspension de cinq minutes, M. Cambrin, avocat général, a la parole.

Il note que Godefroy n'était pas armé et n'a fait aucune menace chez Madeleine Bondues, Degeyter ne peut donc invoquer la peur. Il a tiré sans trembler, visant avec précision la tête. Il a fait preuve d'une lâcheté exceptionnelle. C'est un bandit qui avait formé des projets homicides. Son entraînement montrait sa violence habituelle.

Le ministère public réclame un verdict énergique. Il faut sévir contre ceux qui sont toujours prêts à jouer du couteau ou du revolver. L'indulgence serait une faiblesse.

Le défenseur plaide l'acquittement

Me Adam constate que le réquisitoire est impitoyable. Mais, dit-il, M. l'avocat général n'a pas assez tenu compte du défaut d'éducation de l'accusé. C'est un désœuvré à qui ont manqué des soins paternels et que des repris de justice ont excité au mal. Il faut tenir compte aussi de l'attentat commis par Godefroy sur Degeyter. C'est miracle que mon client ait échappé à la mort. Or, quelle peine a subie l'agresseur? Trois mois de prison seulement. Et pour un crime semblable, qui n'a pas eu plus de conséquences, on vous demande cinq ans de réclusion. Il n'y a pas de proportion.

« Impossible d'affirmer que Degeyter a rechargé son arme. Les témoins affolés se contredisent. On prétend que mon client n'avait nullement peur en poursuivant celui qui l'avait désarmé, mais au point de vue psychologique, un des effets de la peur est de donner à celui qui en est atteint un courage dont il n'est pas coutumier.

Le défenseur lit des certificats contredisant les rapports de police. Et il conclut ainsi : Godefroy a fait trois mois de prison; mon client en a déjà fait six par prévention. Puisqu'on n'a pas posé la question subsidiaire de coups et blessures, je vous demande l'acquittement. Cette affaire aurait dû être correctionnalisée comme la première.

Le verdict

Trois questions sont posées au jury : la première concernant la tentative d'homicide volontaire, les deux autres relatives aux coups et blessures infligées à Madeleine Bondues et qui constituent un délit connexe pour lequel il ne sera pas prononcé de peine spéciale.

Après vingt minutes de délibération, le jury rapporte un verdict affirmatif sur la première question, négatif sur les autres. La majorité des jurés accorde les circonstances atténuantes.

L'arrêt

Une dernière fois, M. le président accorde la parole au ministère public, au défenseur et à l'accusé. M. Cambrin requiert l'application de la loi. Me Adam s'en remet à la Cour pour la fixation de la peine. Degeyter dit qu'il regrette beaucoup ce qu'il a fait, et promet de ne recommencer jamais plus.

La Cour ne délibère qu'un instant. L'arrêt condamne Degeyter à six ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour.

L'audience est levée à 6 h. 30.

ATTENTATS A LA PUDEUR A BRUAY

Anicet Marouzé, 18 ans, tourneur, né à Bruay, est accusé d'attentats à la pudeur répétés, sur un petit garçon de sept ans. Marouzé est acquitté.

LES MALFAÇONS DANS LA MARINE

Ce qu'on dit à la Cie du Creusot

Paris, 3 mai. — Les établissements du Creusot déclarent qu'aucune poursuite ne leur a été signifiée pour malfaçons dans la marine.

La Révolution Turque

LA MUTINERIE DE L'INFANTERIE DE MARINE.

Paris, 2 mai. — On reçoit, de Constantinople, l'extraordinaire dépêche suivante, qui montre de quelle façon on peut être renseigné actuellement sur les choses de Turquie, soit à l'étranger, soit à Constantinople même :

Une communication officielle du chef de l'état-major de l'armée de Macédoine, rédigée à l'ancienne manière de façon à dissimuler la vérité, déclare que les soldats d'infanterie de marine qui, depuis trois jours, étaient prêts à rendre leurs armes, l'ont fait hier matin.

Ils ont été conduits au ministère de la guerre. Cette opération ayant été mal interprétée par la population, le communiqué officiel a dû rétablir la vérité sur ce point.

UN DES FILS D'ABD UL HAMID MALADE

Salonique, 3 mai. — Un des deux fils d'Abd-Ul-Hamid, qui ont accompagné le Sultan déchu dans son exil, est légèrement souffrant. Il a reçu la visite d'un médecin militaire.

La consultation a eu lieu en présence d'un eunuque; Abd-Ul-Hamid se tenait derrière la porte entr'ouverte d'un cabinet voisin.

LES MASSACRES ET INCENDIES DANS L'ASIE MINEURE

Francfort, 3 mai. — On mande, de Constantinople, à la *Gazette de Francfort*, que 28 sœurs françaises ont fui d'Adana.

Elles télégraphient que tous les chrétiens ont été massacrés à Adana et que le collège des Jésuites français a été brûlé.

EXECUTIONS CAPITALES A CONSTANTINOPLE

Péra, 3 mai. — L'exécution de treize des meneurs des mouvements du 13 avril, a eu lieu devant une foule assez considérable. Trois potences avaient été dressées devant le grand pont de Galata. Cinq devant le Parlement et cinq devant la mosquée du Sultan.

Chacun des exécutés portait épinglées à la poitrine, la sentence du Conseil de guerre.

LA DEPOPULATION DE LA FRANCE

Par la « Natalité Française »

Le cri d'alarme poussé depuis de longues années au sujet de la dépopulation de la France, vient enfin d'être entendu.

Nous apprenons la fondation d'une société philanthropique, « La Natalité Française », qui a pour objet d'alléger les dépenses occasionnées au père de famille par la naissance de ces enfants, en lui versant un capital-espèces au moment de la naissance.

Récompenser la paternité et faciliter les soins dus à l'enfance, en aidant pécuniairement le père ou la mère au moment même où leurs charges s'accroissent par suite de la naissance de leurs enfants, nous paraît un moyen efficace pour augmenter la natalité et diminuer la mortalité infantile.

Voilà une œuvre essentiellement humanitaire qui doit réunir l'accord de tous et qui mérite d'être soutenue et encouragée par tout homme de cœur. Nous ne pouvons qu'applaudir à une pensée aussi ingénieuse dont la mise en pratique s'impose comme une nécessité d'intérêt national. 1913-a-d

Le cours de l'ex-abbé Loisy, à la Sorbonne

Paris, 3 mai. — L'ex-abbé Loisy a commencé lundi matin, son cours sur l'histoire des religions à la Sorbonne.

L'annonce des manifestations de sympathie, organisées par les anticléricaux n'avait pas amené une grande affluence.

Le Quartier Latin était très calme, seul l'angle des rues Saint-Jacques et des Ecoles présentait quelque animation.

M. Lépine, accompagné de MM. Toumy, Noriot, Bouvier et Lefils dirigeait le service d'ordre, placé sous la surveillance des commissaires de police des divers arrondissements.

M. Loisy a fait un exposé du plan de ses diverses conférences, après avoir fait un éloge de ses prédécesseurs Renan et Réville et une critique de leurs méthodes.

Deux personnes ayant voulu interrompre furent expulsées.

Lorsqu'à 11 h. 40, M. Loisy s'est retiré, ceux qui sont venus pour l'acclamer ne le connaissant pas, le laissent partir.

Ce n'est que quelques instants après que déçus, au nombre d'une cinquantaine, ils poussent les cris de « Vive Loisy », acclamations qui ne trouvent pas d'écho dans la foule.

Ayant tenté de former un monôme, ils furent bientôt dispersés par les agents.

L'EX-PRÉSIDENT CASTRO QUITTE PARIS

Il va attendre sa femme à Santander

Paris, 3 mai. — Le général Castro, ancien président du Venezuela, a quitté brusquement Paris par le Sud-Express.

M. Castro se rend à Santander, où il attendra Mme Castro, qui doit arriver à bord de la *Guadeloupe* vers le 8 mai.

Il a confirmé son intention d'intenter un procès au gouvernement français au sujet de son expulsion de la Martinique.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Dans les ateliers de construction

Paris, 3 mai. — La commission d'enquête parlementaire sur la marine s'est réunie à la Chambre, en séance plénière, pour entendre le rapport des délégations qui se sont rendues pendant les vacances dans les ports militaires de France et à Bizerte.

Pour compléter cette enquête, la commission a nommé trois délégations, qui vont se rendre cette semaine aux ateliers de Guérigny (Nièvre), Indret (Loire-Inférieure), Ruelle (Charente).

La meilleure réparation de pneumatiques se fait chez J. VITTU, 15, rue du Ballon, Saint-Maurice, Lille. 631 3

EN PERSE

LES TROUPES RUSSES ATTAQUÉES — ELLES ONT TRENTE PRISONNIERS

Saint-Pétersbourg, 3 mai. — Un télégramme de Tabriz, annonce que les Karadaghès, ont de nouveau attaqué les troupes russes et leur ont fait trente prisonniers.

LES INCIDENTS DE ROUEN

Arrestation du secrétaire de la Bourse du Travail de Rouen

Rouen, 3 mai. — Voici dans quelles circonstances, s'est opérée l'arrestation de M. Torton, que nous avons annoncée hier :

Munis d'un mandat d'amener, des inspecteurs de la sûreté ont arrêté, hier soir, à sa descente du train du Tréport, où il était allé faire une conférence aux verriers de la Bresle, M. Torton, secrétaire de la Bourse du Travail de Rouen. Cette arrestation se réfère au discours qu'il a prononcé aux meetings du refusé, discours où l'on relève la phrase suivante :

« Ce n'est pas pour demander que cela soit fait ce soir, mais demain, si nous étions en Russie, de nombreux citoyens nous auraient tôt fait de faire payer leur témérité à ces soutiens de la troisième République! »

L'INCIDENT DE CASABLANCA

devant la Cour d'arbitrage de la Haye

La Haye, 3 mai. — On assure que quelques membres du tribunal, en présence des versions contradictoires des témoins cités par la France et l'Allemagne, seraient décidés à faire une enquête supplémentaire à Casablanca.

Edouard VII interrompt sa croisière pour rentrer à Londres

Rome, 3 mai. — Le roi Edouard rentre précipitamment à Londres, par la voie de Gênes, en raison des événements qui viennent de se dérouler en Orient.

La reine Alexandra et l'impératrice douairière de Russie se rendent à Athènes.

CHOSES ET AUTRES

On parle des irrégularités que découvre chaque jour la commission d'enquête sur la marine.

— Les fonds budgétaires étaient réellement gaspillés, dit quelqu'un.

— En effet, riposte Plaisantin, quand je voyais nos vaisseaux sombrer, je me doutais bien qu'il y avait du... *courage!*

* *

— Pourquoi élève-t-on une statue à cet inconnu de Z...

— *Pour le faire connaître.*

* *

— M. Castro va, dit-on, réclamer au gouvernement français des dommages et intérêts.

— Il le peut. Mais il faudrait là-dessous de la musique d'Offenbach.

Les résolutions des forts sont les utopies des lâches.
(Emile S...)

INFORMATIONS

La pension des inscrits maritimes

Paris, 3 mai. — Saisi du cas d'un pilote qui s'était vu refuser une pension sur la caisse de prévoyance, parce qu'il n'avait jamais effectué de versement, le Conseil d'Etat vient de décider que la pension lui était due, et que le défaut de versement était imputable à la caisse, qui aurait dû effectuer le versement.

La santé de M. Clémenceau

Paris, 3 mai. — Sur les conseils de ses médecins, et quoique une légère amélioration se soit produite dans son état, M. Clemenceau continue de garder la chambre.

Le Président de la République à Rambouillet

Paris, 3 mai. — Le président de la République a quitté Paris, lundi après-midi, en automobile, pour Rambouillet, où il compte passer une dizaine de jours.

Mouvement diplomatique

Paris, 3 mai. — Le « Temps » annonce que M. de la Boulinière, ministre de France à Athènes, quittera prochainement ce poste diplomatique, pour succéder, avec M. Saint-Aulaire de Lamornaix, à M. Berger, représentant les intérêt français à la Dette ottomane.

M. Ruau dans la Drôme

Valence, 3 mai. — M. Ruau, accompagné du directeur de son cabinet, est arrivé à Valence à 9 h. 40. A dix heures, il a reçu les autorités à la préfecture, et, à midi, il a assisté à un grand banquet démocratique. Il est ensuite reparti pour Marseille, où il va rendre visite à sa mère.

Forêts incendiées près Toulon

Toulon, 3 mai. — Depuis hier, les bois communaux des villages de Garéoult et de la Roquebrussanne, sont dévastés par un incendie, qui cause des dégâts considérables. Les secours arrivent de toutes parts, mais sont insuffisants. On a fait appel à la troupe. Des effectifs sont envoyés sur les lieux.

Exercices de mobilisation à Toulon

Toulon, 3 mai. — Un exercice de mobilisation a eu lieu avec le concours de toutes les troupes de la garnison. Les exercices se termineront par une attaque des ouvrages fortifiés, par l'escadre de la Méditerranée.

Mort du Président de la République de Panama

Panama, 3 mai. — M. Manuel Amador, le premier président de la République, est mort hier. Il avait été élu le 28 décembre 1908.

La santé de la reine de Hollande

La Haye, 3 mai. — Le bulletin officiel de la santé de la reine et de la jeune princesse, porte que la situation ne laisse rien à désirer.

Communications

ROUBAIX. — **Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix.** — Mardi, 4 mai, à sept heures et demie du soir, réunion générale de tous les délégués.

— **La Gerbe (Association Française des Secours mutuels).** — Les sociétaires de Roubaix, comme ceux des communes voisines sont informés que M. Albert Boreée, trésorier de la 13e, a été désigné pour aller, comme délégué, à l'assemblée générale, qui aura lieu, à Paris, le 23 mai; en conséquence, les colons sont priés de remettre leur pouvoir au nom de M. Albert Boreée, et de le faire parvenir au secrétaire de la succursale, rue de l'Espérance, 32, pour le dimanche 16 mai, au plus tard.

— **Accordéonistes Roubaisiens.** — Ce soir, répétition générale pour toutes les parties. Présence indispensable.

CROIX. — **Harmonie du Crétinet.** — Les cours de solfège et d'instruments auront lieu désormais au local les mardis et les samedis, à sept heures.

LANNOY. — **Société de gymnastique « La Lannoyenne ».** — Le Comité serait désireux que les membres vétérans, adultes et pupilles, soient tous présents à la répétition du mercredi 5, afin de leur faire une très importante communication.

LES GREVES

A ROUBAIX

Une grève dans une filature

Six ouvrières de la filature de MM. Valentin Roussel et fils, rue de la Paix, se sont mises en grève, lundi matin, à onze heures. Elles réclament une augmentation de salaire, ainsi que cinq bâcleuses pour elles six au lieu de deux voyageuses.

A WATTRELOS

La reprise du travail dans les établissements Leclercq-Dupire

Lundi matin, à huit heures, les 1.900 ouvriers et ouvrières, au grand complet, du tissage Leclercq-Dupire, se sont massés sur la Grand'Place et rue du Moulin, puis la colonne gigantesque s'est dirigée vers les ateliers, rue de l'Industrie. La rentrée s'est produite sans incident.

* *

En réponse à l'affiche du Comité de la grève, dont nous avons publié hier, le texte, les employés du tissage Leclercq-Dupire, nous adressent la lettre suivante :

Wattrelos, 3 mai 1909.

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*.

Vous avez publié dans votre édition d'hier, une affiche concernant la grève Leclercq-Dupire et dans laquelle nous sommes calomniés; en conséquence nous vous prions de bien vouloir insérer notre réponse. Nous ferons d'abord remarquer que l'insertion du journal ne donne pas de signature et même croire que cette affiche est le fait de tous les ouvriers, alors qu'elle n'émane que du comité de la grève. Qu'ensuite, certains de n'avoir rien à nous reprocher, nous dédaignons les calomnies qui nous ont été prodiguées par ce même comité, et cela depuis le début de la grève, tandis que MM. Leclercq-Dupire ne se sont résolus à ne pas reprendre un certain nombre d'ouvriers qu'après quatre semaines de grève.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Les employés du tissage Leclercq-Dupire.
(Suivent les signatures).

De son côté, M. Louis Leclercq nous a déclaré que ce n'était pas à l'instigation de ses employés qu'il avait pris une mesure de rigueur concernant les dix ouvriers congédiés, mais bien à cause des faits connus de lui personnellement.

A CROIX

Au peignage Holden et Cie

La situation reste stationnaire. Les chômeurs sont aussi nombreux que les jours précédents. Toutefois, six ouvriers cardeurs sont rentrés, lundi matin.

Le bruit court que les chauffeurs auraient décidé de se solidariser avec les autres ouvriers, en attendant la réponse de la maison-mère, dont le siège social est à Londres.

A WASQUEHAL

Les ouvriers du tissage Willem, ont eu lundi matin, une entrevue avec leur patron. Aux tarifs demandés par les ouvriers et que nous avons publiés, M. Willem, a opposé les propositions suivantes :

0.50 cent. de passage de broyons, pour les chaînes de fonds; 1 centime pour toutes les largeurs au-dessous de un mètre, 1 franc par pièce au-dessous de 75 mètres, 0.50 pour pièce au-dessus de 100 mètres; 1/2 centime de déduction au lieu de 1 centime pour les excentriques.

Les ouvriers ont tenu l'après-midi, une réunion dans laquelle ils n'ont pas accepté les propositions qui leur étaient faites. Ils ont été autorisés à quêter dans la commune.

A FLERS-BREUCQ

Les ouvriers de l'usine Bayer, se promènent avec le drapeau rouge

Il y a près de quinze jours, que les ouvriers de l'usine des produits chimiques Fréd. Bayer et Cie, se sont mis en grève, et la situation reste stationnaire.

En prévision d'altercations possibles dans le cas où des ouvriers se seraient présentés à l'usine pour reprendre le travail, une quarantaine de gendarmes étaient arrivés lundi matin, vers 5 heures et demie, à Flers-Breucq.

Aucun incident ne se produit et à 6 heures et demie, les gendarmes retournèrent à Roubaix.

La direction de l'usine de Flers-Breucq, a fait afficher dans la matinée, un placard annonçant qu'il serait procédé, mardi matin, à un nouvel embauchage.

Ce placard a été couvert de boue. M. le juge de paix de Lannoy, a entendu, lundi matin, deux délégués ouvriers et leur a annoncé son intention de descendre sur place, afin de chercher un terrain d'entente entre les deux parties.

D'autre part, dans une réunion, tenue lundi matin, les ouvriers ont voté la continuation de la grève, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction.

Lundi vers 5 h. 1/2, un petit groupe de grévistes, a parcouru les différentes rues de Flers-Breucq, avec un morceau d'étoffe rouge en guise de drapeau, et une pancarte invitant les ouvriers à ne point reprendre le travail.

A PREMESQUES

Un ouvrier blessé par des grévistes

Une trentaine de grévistes des établissements Agache, à Pérenchies, entourèrent, hier après-midi, un de leurs camarades d'atelier, M. Alphonse Cresson, 34 ans, peigneur de lin, qu'regagnait son travail. L'ouvrier fut d'abord invectivé par tous les grévistes pour n'avoir pas abandonné l'usine. L'un d'eux s'élança ensuite sur lui et, d'un coup de tête en pleine figure, le fit tomber tout ensanglanté sur le chemin.

L'auteur de cette agression est connu de la gendarmerie.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA RÉVOLUTION TURQUE

Les massacres d'Adana

Pillages et incendies
Effroyable boucherie

Londres, 3 mai. — Un télégramme d'Adana, en date du 1er mai, dit que les massacres commencèrent le 14 avril et se ralentirent le 16 dans la ville, mais non dans la banlieue. Il y avait alors 15.000 personnes sans moyens d'existence et plus de 300 blessés à l'hôpital.

Les massacres reprirent dans toute leur horreur le 19 avril. Les soldats et la Bachibouzouks, dirigèrent le 28 avril une terrible fusillade contre l'école arménienne, qui renfermait près de deux mille réfugiés.

Une petite école était en feu. De nombreux réfugiés furent brûlés vifs; ceux qui tentèrent de s'échapper recevaient des coups de feu.

L'incendie se propageant, brûla quatre églises; les écoles qui y étaient attachées, et des centaines de maisons des quartiers des plus populeux, furent également la proie des flammes.

Cet incendie, qui continua jusque dans la matinée du 30, laissa des milliers de gens sans abri et sans argent. Tout ce qui avait pu être sauvé des flammes, avait été volé.

Le lundi, le Consul d'Angleterre, le bras en écharpe, s'efforça d'amener les autorités à rétablir l'ordre et à secourir les réfugiés cernés par les flammes. La mission et l'école américaine, l'école des sœurs, couraient le danger d'être incendiées. L'église et l'école des Pères Jésuites étaient déjà brûlées. Dans la soirée de lundi, plus de 20.000 personnes s'étaient entassées dans deux grandes usines. Les malades et les blessés étaient serrés les uns contre les autres, comme dans de wagons de bestiaux.

L'agitation qui régnait dans la ville, le mardi, empêcha de donner des aliments à la multitude. Soudain, quand il commençait à faire nuit, une vive fusillade épouvanta la ville, mais c'était l'annonce de l'accession du nouveau Sultan.

Des patrouilles parcoururent aussitôt les rues pour rassurer la population.

Le mercredi, on distribua des rations de cent dix grammes de riz et de quatre-vingt-dix grammes de pain, à des gens qui n'avaient pa mangé depuis trois jours.

Les mesures du gouvernement sont inefficaces pour protéger la vie et les biens et procurer des aliments.

Certains soldats se livrent au pillage. Les habitants restent sous la menace de la famine. Le gouvernement au lieu de s'occuper de porter remède au mal, recherche des Arméniens dont il fait des boucs émissaires, et il interdit aux seuls Arméniens le droit de voyager, accordé à toutes les autres nationalités et indispensable pour empêcher l'encombrement de la banlieue et des villages dévastés.

L'AGITATION CHEZ LES P. T. T.

LES MESURES DISCIPLINAIRES

Paris, 3 mai. — A la liste déjà longue des employés suspendus, il faut ajouter M. Lamy, commis à Rouen. M. Lamy est un des sept ouvriers poursuivis.

M. RUAU A VALENCE

Les déclarations du ministre

Valence, 3 mai. — Dans le discours qu'il a prononcé au banquet démocratique de ce matin, M. Ruau a déclaré que, si le gouvernement avait été généreux envers certains agitateurs, c'est qu'il déplaisait, aux républicains, de prendre figure de répression. L'amnistie qu'il avait consentie ne devait pas être considérée comme une preuve de pusillanimité, mais comme un avertissement à ne pas revenir à certaines pratiques, qui mettraient la République en péril, et seraient un crime contre la patrie. Comme l'a dit, en terminant, le ministre de l'agriculture, le gouvernement ne le laissera commettre par personne.

Nouvelles Régionales

Tragique imprudence d'un enfant à La Madeleine

DEUX PERSONNES BRULÉES VIVES

L'avenue Verdi, était mise en émoi, lundi, vers six heures du soir, par des cris affreux provenant de la villa « Bon accueil », en même temps, une jeune femme, Mme Guérin, se précipitait dans la rue en appelant à l'aide. La malheureuse qui avait les vêtements en flammes rentra précipitamment dans sa maison, entraînant à sa suite un passant, M. Maurice Lenfant, loueur de voitures, à Lille.

Ce dernier trouvait dans une pièce du rez-de-chaussée, la jeune enfant de Mme Guérin, une fillette de quatre ans, dont les habits flambaient. M. Lenfant saisit une couverture, dans laquelle il enroula la fillette et porta ensuite secours à la mère.

Les deux victimes portent de très graves brûlures au thorax, aux bras et à la tête. L'état de la petite fille est particulièrement inquiétant. C'est en jouant avec des allumettes, que l'enfant communiqua le feu à ses vêtements.

LE CITOYEN PATAUD A LILLE

Une conférence mouvementée

Le citoyen Pataud avait organisé lundi soir, à la Bourse du Travail, une réunion publique et contradictoire dans le but de fonder à Lille une section locale adhérente à la Fédération Nationale des syndicats électriques. Ceci parut contrarier les dirigeants du parti socialiste lillois qui cherchèrent un moyen de battre en brèche les syndicalistes parisiens. Deux cents personnes environ se trouvaient dans la salle, parmi lesquelles plusieurs secrétaires de syndicats, venus pour combattre le projet Pataud.

Aussitôt le bureau formé, Pataud prend la parole et développe avec assurance et en des phrases ayant une certaine élégance la même thèse qu'il avait soutenue, il y a un mois, dans une réunion de la rue de Béthune.

Cette fois encore, le succès de l'agitateur parisien est très relatif et provoque de vives protestations de la part des syndicalistes lillois. Le tumulte devient intense. Partisans et adversaires de Pataud s'invectivent vigoureusement; quelques-uns sont mêlés à en venir aux mains. Finalement, un ordre du jour est adopté par 40 voix contre 15, par lequel les ouvriers électriciens s'engagent à fonder une section à Lille. La réunion s'est terminée à dix heures et la sortie s'est effectuée avec calme.

La Crise des Tramways à Lille

Solution du conflit

Le conflit entre la Compagnie des Tramways et les abonnés, qui dure depuis six mois, peut être considéré comme terminé. Le directeur a donné satisfaction sur la plupart des points qui causaient le litige.

Sur toutes les lignes il y aura des remarques comportant exclusivement des places de secondes aux heures d'intensité de trafic. Le nombre des places de secondes serait augmenté sur les plates-formes. Pendant quelques heures, au moment des foules, il y aura des doublements de services. Il y aura des billets d'aller et retour sur toutes les lignes, du point terminus à la gare.

La Compagnie maintiendrait ses horaires actuels, les trains ouvriers et les abonnements scolaires.

L'administration municipale serait décidée à accepter ces conditions. Souhaitons que l'entente se fasse complète.

L'Escadre du Nord à Dunkerque

Les croiseurs-cuirassés *Léon-Gambetta*, *Marseillaise* et *Friant*, de l'escadre du Nord, sont arrivés en rade de Dunkerque dimanche soir. Ces bâtiments étaient accompagnés des contre-torpilleurs *Branle-bas*, *Obusier*, *Trident*, *Mortier*, *Fanion* et *Etendard*, qui ont pris place dans le bassin du Commerce.

Des exercices au large et dans le Pas-de-Calais devaient commencer lundi matin. Seule, la défense mobile de Dunkerque est sortie du port. Les croiseurs n'ont pas quitté la rade et les contre-torpilleurs sont restés dans le bassin.

Les croiseurs ont des appareils de télégraphie sans fil, qui permettront de maintenir les communications avec Paris en cas de grève des P.T.T.

SUICIDE D'UN CALAISIEN, EN MER. — Un industriel de Calais, M. Davenière, s'est suicidé en se jetant du paquebot *Invicta*, dans la mer. On ignore la cause de ce suicide.

UN DUNKERQUOIS SE POIGNARDE A BRUGES. — Un drame a mis en émoi le populeux quartier de la rue Longue, à Bruges. Depuis quelques jours, habitait en appartement dans un Café de cette rue, Arthur Gruson, de Dunkerque, 27 ans, et une jeune fille, Mlle Vanmullen, 29 ans, dont le père exerce à Bruges une industrie très florissante. Le père de la jeune fille ayant découvert sa retraite, se présenta au Café et l'accabla de reproches. Le commissaire de police mis au courant de la fugue de Mlle Vanmullen, vint sur ces entrefaites, frapper à la porte des deux jeunes gens. Ce fut Gruson qui vint ouvrir. Le commissaire lui ayant demandé s'il avait des moyens d'existence, Gruson répondit négativement. Dans ces conditions, dit le commissaire, vous êtes en état de vagabondage et je suis forcé de vous arrêter. A ces mots, Gruson bondit vers la cheminée, y saisit un poignard et s'en porta deux coups dans la région du cœur. Il a été transporté mourant à l'hôpital St-Jean.

UN SUICIDE A DOUAI. — Un ouvrier peintre, M. Bédel, demeurant rue des Clarisses, s'est pendu dans son logement. Il s'est donné la mort pour des raisons intimes.

UN ACTE DE COURAGE ACCOMPLI PAR UN ENFANT INFIRME A BOULOGNE. — Il y a quelques mois, le jeune Emile Debris, rue du Croisant, à Boulogne, qui est amputé des deux jambes, s'était jeté dans le port, et avait repêché un enfant prêt à se noyer. Informé de ce sauvetage peu ordinaire, la Fédération des Sauveteurs de Paris a fait remettre, au courageux enfant, une prime de 50 francs et une médaille en argent. Le commissaire central, chargé de la lui remettre, l'a chaleureusement félicité. Le courageux infirme s'est retiré en déclarant qu'il allait remettre l'argent à sa mère, qui en avait bien besoin, n'étant pas riche.

MANŒUVRES NAVALES. — Une division de l'escadre du Nord a mouillé sur rade hier soir; cette division exécutera durant plusieurs jours des manœuvres navales de concert avec les torpilleurs et sous-marins de la 2e flottille de la Manche.

UNE FILLETTE BRULÉE VIVE A ARMENTIERES. — Lundi dans la matinée, une fillette de huit ans, Marie-Louise Verstraete, demeurant au Rond-Point, impasse Saint-Nicolas, en enlevant un récipient du poêle, eut ses vêtements qui prirent feu. La fillette a été très grièvement brûlée et est morte des suites de ses brûlures.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — Le malheureux Rémy d'Halluin, qui, le 27 avril dernier avait été jeté, tête première sur le sol par une courroie de transmission, tandis qu'il travaillait à la filature Lefebvre, est mort des suites de ses blessures.

Mgr DEBOUT, CHANOINE D'ORLEANS. — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, vient de nommer chanoine de sa cathédrale, Mgr Debout, l'historien de Jeanne d'Arc.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, 3 mai 1909.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York offerts	New-York demandés	New-Orléans offerts	New-Orléans demandés
MAI 1909	10.58	10.62	10.30	10.39
JUIN	10.46	10.43	10.40	10.36
JUILLET	10.43	10.40	10.38	10.32
AOUT	10.36	10.30	10.42	10.39
SEPTEMBRE	10.25	10.25	10.35	10.32
OCTOBRE	10.24	10.24	10.19	10.22
NOVEMBRE